

LAMELLÉS COLLÉS ABOUTÉS

Entreprise : **IFO INDUSTRIE FORESTIERE OUESSO**

BP 135 OUESSO

OUESSO - CONGO

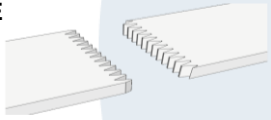
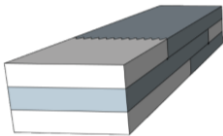
N° Titulaire : **221**

Essence : **BOSSÉ (guaréa spp.) / SAPELLI (entandrophragma cylindricum) / KOSIPO (entandrophragma candollei) / LIMBALI (gilbertiodendron spp.) / SIPO (entandrophragma utile) / KANDA (beilschmiedia spp.)**

Destination selon XP CEN/TS 13307-2 : **Classe de service 3***

Caractéristiques certifiées selon XP CEN/TS 13307-2 (voir détail au verso)

- Colle adaptée à la classe de service : classement D4/C4
- Conditions et tolérances de fabrication
- Qualité de la lamellation et/ou de l'aboutage et/ou du placage

ABOUTAGE 	LAMELLÉ 
Section maximum aboutage (en mm) : 75 x 165 Visible sur la face	Section maximum lamelle (en mm) : 75 x 165 DDD, DKD, KKK 2 plis et plus

1* : Emploi en menuiserie intérieure ; 3* : Emploi en menuiserie extérieure protégée par un revêtement de surface adéquat

** : Essence de bois dont la durabilité naturelle n'est pas classifiée dans les normes NF EN 350 et/ou NF P 305

La certification CTB LAMELLÉS COLLÉS ABOUTÉS est une condition nécessaire mais pas suffisante pour une aptitude à l'emploi du carrelot selon sa destination. En effet, il faut notamment vérifier que la durabilité de l'essence de bois convient à la classe d'emploi prévue pour l'ouvrage selon FD P 20 651.

FCBA atteste de la conformité du produit décrit ci-dessus, dans les conditions prévues par les règles générales de la marque CTB et du référentiel de la Marque CTB LAMELLÉS COLLÉS ABOUTÉS

Ces documents dans leur version en vigueur ainsi que la liste des entreprises et produits sous certification sont disponibles sur le site Internet : www.fcba.fr

Ce certificat est fondé sur un contrôle permanent et ne peut préjuger d'évolutions ou de décisions qui seraient prises en cours d'année.

Seuls les produits portant le marquage **CTB LCA 221** peuvent se prévaloir du présent certificat.

Numéro de Certificat : **504/00014468**

Annule et remplace N° : **504/17/2133/4**

Date d'émission : **30/07/2024**

Valable jusqu'au : **29/07/2027**

Nombre de pages : **2**

LE DIRECTEUR CERTIFICATION

ALAIN HOCQUET



SPECIFICATIONS :

Colle de qualité conforme à l'annexe A de la norme XP CEN/TS 13307-2 en fonction de la classe de service et des classes d'emploi.

Conditions de fabrication conformes à l'annexe B de la norme XP CEN/TS 13307-2

Tolérances de fabrication conformes au § 4.2 de la norme NF EN 13307-1

Délamination moyenne après conditionnement en classe de service 3 définie pour une classe d'emploi 3, conforme au § 11.2.1. de la norme XP CEN/TS 13307-2

Aboutage : résistance mécanique : conforme au § 11.3.1.1. de la norme XP CEN/TS 13307-2 (sauf comparaison au bois massif et flexion humide)

étanchéité conforme au § 11.4. de la norme XP CEN/TS 13307-2

Placage : conforme au référentiel CTB LAMELLÉS COLLÉS ABOUTÉS

TEXTES NORMATIFS :

TEXTES PRINCIPAUX

XP CEN/TS 13307-2 : janv 2010

Ebauches et profilés semi-finis en bois lamellés collés et assemblés par entures multiples pour usage non structurels-partie 2 : contrôle de production.

NF EN 13307-1 : fév 2007

Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels-partie 1 : exigences.

TEXTES COMPLEMENTAIRES

EN 204 : avril 2002

Classification des colles pour usages non-structuraux pour l'assemblage des bois ou matériaux dérivés du bois.

NF EN 14257 : sept 2006

Adhésifs-Adhésifs pour bois – Détermination de la résistance en traction à température élevée des joints à recouvrement (essai WATT₉₁).

NF EN 12765 : avril 2002

Classification des colles à bois à résine thermodurcissable à usages non-structuraux.

NF EN 408 : nov 2010

Structures en bois – Bois de structure et bois lamellé-collé – Détermination de certaines propriétés physiques et mécaniques.

NF EN 311 : oct 1992

Panneaux de particules – Arrachement de surface des panneaux de particules – Méthodes d'essais.

NF EN 350-2 : avril 1994

Durabilité du bois massif et des matériaux dérivés du bois – Durabilité naturelle du bois massif. Partie 2 : guide de la durabilité naturelle du bois et de l'imprégnabilité d'essences de bois choisies pour leur importance en Europe.

ISO 3131 : nov 1975

Bois – Détermination de la masse volumique en vue d'essais physiques et mécaniques.

NF EN 13556 : déc 2003

Bois ronds et sciés – Nomenclature des bois utilisés en Europe.